



Le Petit Cormoran

n° 215
Juillet - Août 2016

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

- Pages 2 à 5 : Vie du Groupe
- Pages 6 et 7 : Ornithologie
- Pages 8 à 12 : Protection

Des oiseaux : toujours ! De l'argent (aussi...) et... des menaces !

Ce PC vous parle d'oiseaux et des enquêtes que nous menons pour mieux les connaître. Ce PC vous parle aussi d'argent car les subventions des collectivités au GONM décroissent. Ce PC vous parle enfin d'oiseaux menacés : le goéland argenté par exemple.

Même le grand cormoran qui pendant longtemps voyait ses populations augmenter est en baisse... à Chausey par exemple.

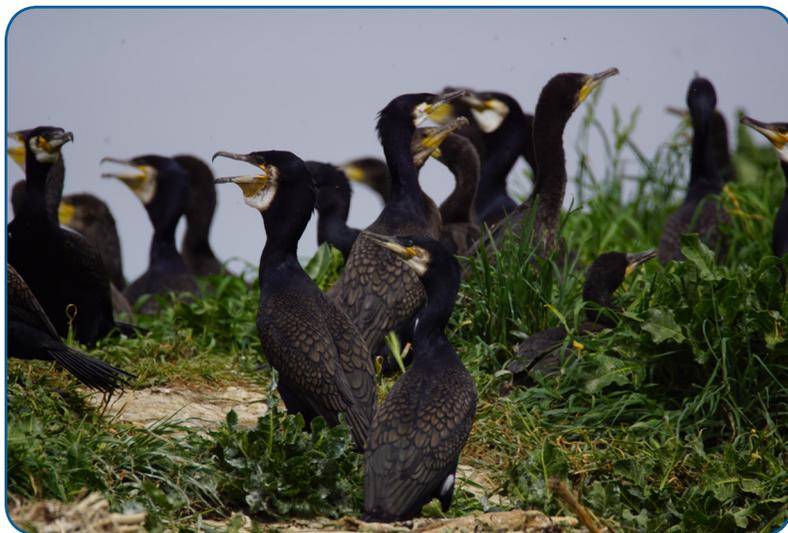
Le milieu naturel change, le climat change et l'environnement des associations change aussi : c'est par un investissement accru de ses membres que le GONM peut espérer encore agir pour les oiseaux.

Le Journal de l'Atlas n°3, joint à ce PC, vous montre que vous pouvez agir et rendre utiles vos observations.

Il n'est pas besoin d'être un ornithologue de « grande pointure » pour participer à l'atlas 2016-2019 : si vous connaissez les oiseaux communs, vous le pouvez.

Le voulez-vous ?

Gérard Debout



La colonie de grand cormoran de Saint-Marcouf : réserve Bernard Braillon de l'Île de Terre
(Photo Gérard Debout)



Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter :

www.gonm.org.

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-ACTU-JUIN-2016-N%C2%B020>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum :

<http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : [GroupeOrnithologiqueNormand](#)

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm avec un compte Yahoo

[<cormoclic_gonm@yahoogroups.fr>](mailto:cormoclic_gonm@yahoogroups.fr)

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'août 2016, les textes devront nous parvenir avant le 10 août 2016.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : www.gonm.org

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

La parution de ce Petit Cormoran est aidée financièrement par la DREAL de Normandie.

Les enquêtes de l'été 2016

Enquêtes permanentes

- Tendances : 15 juin – 15 juillet puis 15 août – 15 septembre

Claire Debout [<claire.debout@gmail.com>](mailto:claire.debout@gmail.com)

Adhésions 2016

Chers collègues,

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association ; cela vous permettra de participer aux activités que nous vous proposons et d'accroître l'efficacité de votre association. Le GONm compte sur vous pour nous adresser votre bulletin de réadhésion au plus tôt sans nous obliger à de fastidieuses et gênantes relances. Nous comptons sur votre attention.

Merci à tous

Vie de l'association

Le soutien financier des collectivités normandes au GONm

En 2015, nous recevons les subventions suivantes des conseils généraux, devenus départementaux :

Manche : 5000 € - Calvados : 600 € - Orne : 0 € - Eure : 3000 € - Seine-Maritime : 4500 €

En 2016 :

Manche : 0 € - Calvados : 600 € - Orne : 0 € - Eure : 3000 € - Seine-Maritime : 0 €

Pas mal ! On passe de 13100 € à 4210 € La région de Haute-Normandie ne nous donnait rien, celle de Basse-Normandie pas plus (mais nous finance par ailleurs une partie du budget de la RNR des Marais de la Taute). La nouvelle région normande poursuit son effort : 0 € en 2016.

Les villes suivantes, en 2015, nous aidaient financièrement :

Caen (850 €), Carolles (600 €), Esquay-sur-

Seulles (50 €), Flers (400 €), Janville (100 €), Le Havre (540 €), Livarot (30 €), Rouen (200 €), Varaville (75 €), Vire (450 €)

Et en 2016, qu'en est-il ?

Caen (850 €), Carolles (1000 €), Esquay-sur-Seulles (? €), Flers (? €), Janville (? €), Le Havre (? €), Livarot (? €), Rouen (? €), Varaville (? €), Vire (450 €) ; donc, pour le moment, on ne sait pas mais peut-être pas grand' chose.

À l'inverse, nous soulignerons l'effort important de la commune de Carolles qui, non contente de mettre gratuitement à notre disposition des locaux de qualité (la MOM), augmente son aide de façon substantielle entre 2015 et 2016. Cette commune de 788 habitants montre que certaines collectivités d'avant-garde savent prendre en compte leur patrimoine naturel et savent quel investissement d'avenir sa protection représente. Merci à Carolles et à ses élus.

Gérard Debout

La MOM gracieusement mise à la disposition du GONm par la commune de Carolles

(Photo Gérard Debout)



Quarante ans d'échanges : le Petit Cormoran n°3 (Décembre 1976)

Huit mois après le n°2, le Petit Cormoran n°3 paraît en décembre 1976. Ce délai ne se comprend qu'à la lumière du travail que représente alors l'activité naissante de notre association. Ainsi, le recensement des anadidés et limicoles (janvier et mars 1976) mobilise... 25 observateurs. En janvier 2015, nous étions 114 attelés à la même tâche ! Près de 20 000 oiseaux seront dénombrés contre 347 500 en janvier 2015. Mais toutes les espèces ne sont pas à l'époque prises en compte. Parmi les projets 1977, « il est demandé un effort particulier pour les Bernaches, étant donné l'accroissement spectaculaire des effectifs au cours des dernières années. » La protection commence à porter ses fruits ... Les comptages d'octobre à mars débutent alors pour cette espèce. Clin d'œil historique, en 1976 ces recensements se font sous l'égide du BIRS, « Bureau international de recherches sur la Sauvagine », dénomination à connotation cynégétique pour nommer le gibier d'eau..., remplacé ensuite par le BIROE (Bureau international de recherches sur les oiseaux d'eau) avant que la dénomination plus large de « Wetlands International » ne s'impose.

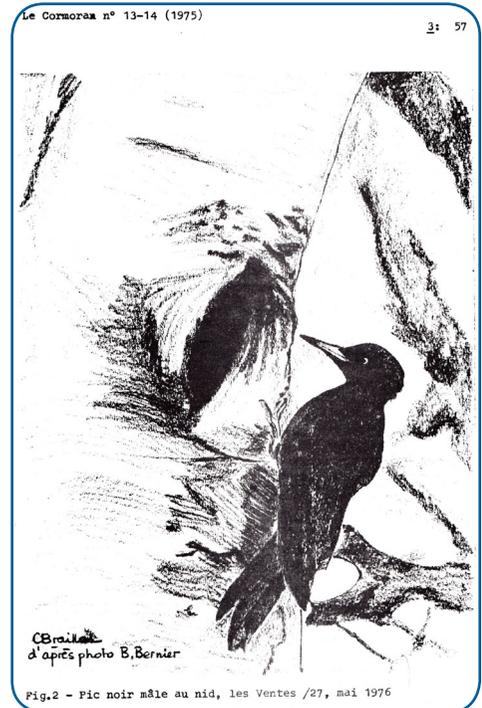
Quelques nouvelles ornithologiques précisent la progression des connaissances : la mouette tridactyle devient nicheur certain dans les falaises du Bessin, les premiers nids de pic noir (au sud d'Évreux) et de cisticole (cap de la Hague) sont trouvés. Le grand corbeau passe de 4 nids connus en 1970 dans la Manche à 5 nids certains et 3 possibles en 1976. La repasse à l'engouement au sud d'Évreux donne des résultats inattendus.

Parmi les enquêtes citées (corbeautières de freux, dortoirs d'étourneaux..), l'une est à noter plus particulièrement. Roger Cruon avait lancé l'idée d'un atlas quantitatif à

la suite de la première enquête atlas des oiseaux nicheurs de France. Au printemps 1976, 8 cartes au 1/50000 ont été couvertes en Normandie. Cette riche idée n'ira pas beaucoup plus loin sous cette forme mais l'enquête STOC en est un peu la suite. Notre collègue nous a aussi laissé un remarquable outil dont peu d'associations régionales disposent : la bibliographie ornithologique de la Normandie répertoriant 1600 publications de 1618 à 1973 vient d'être publiée par le GONm.

Parmi les autres informations (annonces de stages en baie des Veys, à Chausey ; suivi de limicoles colorés, fiches de nid...), l'une est significative d'une actualité douloureuse : le recensement des dortoirs d'étourneaux par l'INRA porte aussi sur les « méthodes de lutte ». Le traitement chimique aérien sévira une dizaine d'années avant de prouver sa toxique... inefficacité. (Voir en archives à 19850203-50-Parigny-etourneau-dortoir-1.jpg)

Jean Collette





Le 15° week-end de l'oiseau migrateur à Carolles : les 24 et 25 septembre 2016

Cette année un peu particulière sera l'occasion à Carolles de faire un bilan : en effet, le GONm ne gère plus la réserve ornithologique des falaises de Carolles, puisque le conservatoire du littoral nous en a évincés.

Aussi ce bilan nous semble utile du point de vue informatif pour les adhérents du GONm qui ne connaîtraient pas la réserve et ce bilan sera aussi un hommage et un remerciement à tous les nombreux acteurs qui ont œuvré sur ce site. Pour cela nous avons demandé à Jean Collette d'évoquer l'historique de l'implantation sur les falaises de Carolles afin d'arriver à une réserve cohérente malgré la multitude de propriétaires qu'il a fallu contacter pour signer des conventions. Matthieu Beaufils nous fera un bilan de la très grande richesse ornithologique du site en particulier au moment des migrations et Sébastien Provost établira un bilan du baguage des passereaux migrateurs effectué depuis de si nombreuses années. J'évoquerai pour ma part les démarches administratives qui nous ont permis d'obtenir un prix à la Fondation Nature et découvertes, celles ayant permis la création de l'emploi (à l'époque emploi-jeune) de Sébastien et également l'instauration du week-end de la migration au moment de la Saint-Michel, week-end qui sera la 16ème édition cette année. Gérard Debout, en tant que président, rappellera les excellentes relations entre le GONm et les différentes municipalités qui nous aident depuis le début et encore aujourd'hui. Sébastien Provost nous fera aussi un bilan des observations qu'il a pu faire sur la mare de Bouillon, proche de la réserve et également propriété du CEL. Nous vous espérons très nombreux cette année pour en particulier soutenir l'action du GONm qui a créé la réserve, qui a entretenu les terrains de façon à favoriser la pose des migrateurs granivores

et insectivores, qui va poursuivre ses observations et de plus entend bien pérenniser ce rendez-vous annuel d'automne qui signe le début des migrations sur les falaises. Soyez nombreux, soutenez l'action du GONm !

Programme

Samedi 24 septembre matin

- 8h-11h : suivi en direct de la migration : présence des animateurs à la cabane Vauban
- 11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la MOM, offert par le GONm (en présence des personnalités et media),
- 12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac

Samedi 24 septembre à 14 heures

- conférences à la salle des fêtes de Carolles
- **Sébastien Provost** : Les oiseaux de la Mare de Bouillon
 - **Jean Collette, Matthieu Beaufils, Sébastien Provost, Claire Debout et Gérard Debout** : La réserve de Carolles, de sa naissance à sa disparition
 - à 17h00 : promenade-découverte (départ salle des fêtes)

Dimanche 25 septembre matin

- 8h-11h30 : suivi en direct de la migration : présence des animateurs à la cabane Vauban
- 12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac.

Lieux et accueil :

- Cabane Vauban (parking de la) à Carolles (50)
- Maison de l'Oiseau Migrateur (MOM) au centre du bourg (près du SI et du camping).
- Salle des fêtes, Carolles (route de Saint-Pair).

En contactant la MOM (02 33 49 65 88 ou mom@gonm.org et / ou l'office de tourisme (02 33 61 92 88 carolles.tourisme@wanadoo.fr), des **propositions d'hébergement** vous seront faites.

Atlas des oiseaux de Normandie : 2016-2019

Voir le Journal de l'Atlas joint à ce PC

Bilan Wetlands International « Oiseaux d'eau en Janvier » 2016

Nous avons recensé 302 183 oiseaux en janvier 2016 (graphique 1), soit 12 % de moins que l'effectif moyen enregistré ces 5 dernières années (tableau 1) en raison d'une météo particulièrement clémente qui n'a donné lieu à aucun afflux des populations hivernant plus au nord.

Cependant, en lien avec le bon état de conservation de quelques espèces et l'excellente couverture dont bénéficie cette enquête, 12 d'entre elles ont établi un nouveau record historique, dont le héron garde-

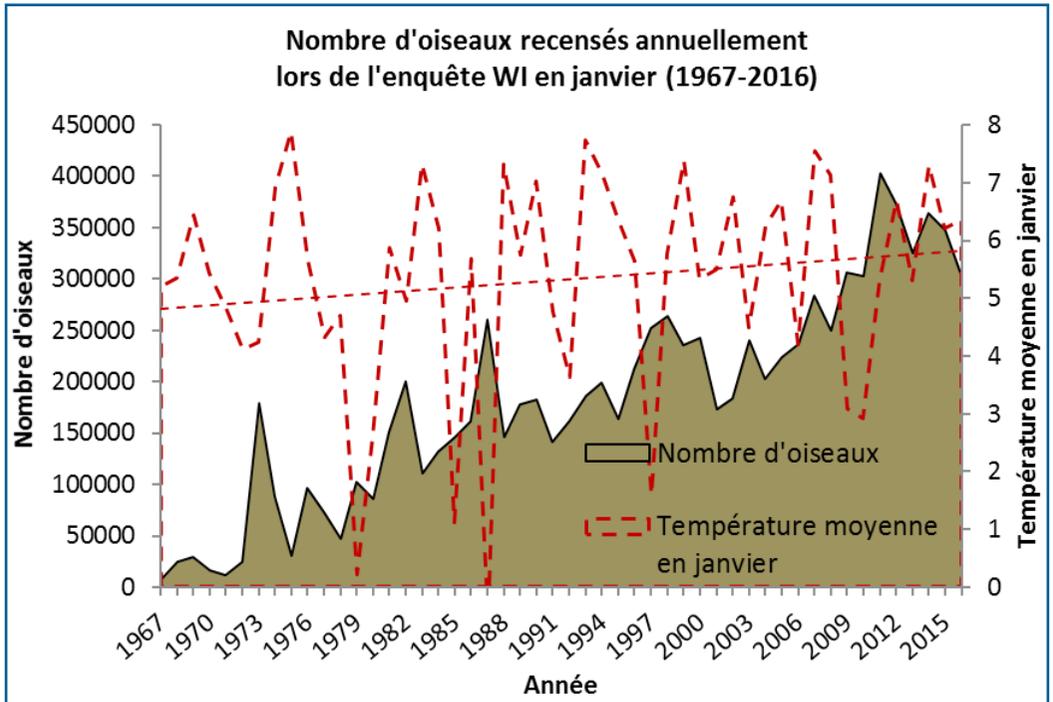
bœufs (640), le héron bihoreau (3), le cygne tuberculé (1 502), le cygne chanteur (11), le canard souchet (3 355), le faucon pèlerin (17), le chevalier aboyeur (9), et le goéland marin (8 175).

On notera, également, la présence de deux espèces occasionnelles, voire rares : le pygargue à queue blanche et le busard pâle.



*Pygargue à queue blanche
(Photo Gérard Debout)*

Figure 1 : Nombre d'oiseaux recensés annuellement depuis 1967





Espèce	14	27	50	61	76	Total	Maximum 2007-2016	Variation en %
Plongeurs	67	4	29	0	107	207	412	-50
Grèbes	1155	1001	433	74	2052	4715	7981	-41
Autres palmipèdes	1402	894	974	74	2806	6117	8496	-28
Ardéidés	463	521	1442	61	119	2606	1692	54
Anatidés de surface	4794	7859	36924	2041	1167	52786	46766	13
Canards plongeurs	2062	2980	4546	122	1119	10843	15059	-28
Rapaces	39	24	57	0	1	128	116	10
Rallidés	2800	13078	2021	392	3493	21784	18411	18
Limicoles	10287	11778	88246	62	128	112126	130977	-14
Laridés	11834	15810	48897	0	15441	90368	93598	-3
Alcidés	23	2	95	0	225	345	2088	-83
TOTAL	34926	53951	183664	2826	26658	302025	325596	-7

Tableau 1 : Nombre d'oiseaux recensés par département en janvier 2016

Sachez également que nous étions 111 en janvier pour couvrir cette enquête, dont au moins 18 professionnels. Nous avons parcouru 8 716 km, consacré 546 h de notre temps, soit une valorisation du bénévolat estimée à 11 000 €.

Bilan plus détaillé à lire à l'adresse suivante sur le site Internet du GONm :

<http://www.gonm.org/index.php?post/Bilan-2016-du-WETLANDS-INTERNATIONAL-Oiseaux-d'eau-en-janvier>

Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs !

RDV le WE des 14 et 15 janvier 2017 pour la 51^{ème} édition de cette enquête !

Coordonnées des animateurs départementaux :

Calvados : Robin Rundle robinrundle@free.fr 02 31 97 06 46

Eure : Christian Gérard euroiseau@aol.com 02 32 35 48 86

Manche : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr 02 33 50 01 93

Orne : Stéphane Lecocq ste.lecocq@wanadoo.fr 02 33 96 15 78

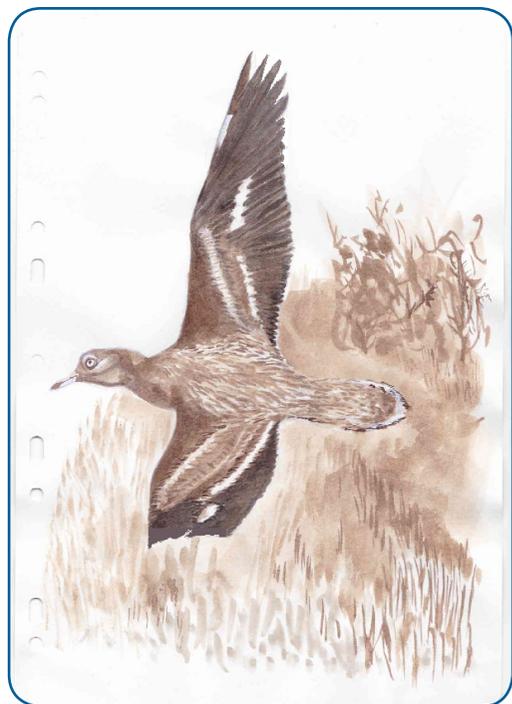
Seine-Maritime : Fabrice Gallien fabrice.gallien@wanadoo.fr 02 31 43 52 56

Bruno Chevalier

Protection

Œdicnèmes menacés

La vallée de la Seine abrite une population d'œdicnèmes criards, depuis au moins 150 ans. Ces oiseaux des steppes affectionnent les terrasses alluviales drainées et à végétation éparsée. Ce milieu typique du lit et des méandres du fleuve tend à disparaître, les oiseaux qui y vivent également. Toutefois, entre vingt et trente couples d'œdicnèmes parviennent encore à se reproduire, essentiellement dans les gravières en exploitation. Une autre population, en plaine de Caen, utilise plutôt les milieux agricoles. La réserve du GONm de Saint Sylvain par exemple, vise à maintenir cette dernière population. En Europe l'espèce est en régression. La France abrite la deuxième population du continent.



À proximité de Rouen, cet oiseau migrateur fréquente également les friches industrielles. Ces milieux remaniés et peu fréquentés la nuit, alors qu'il est actif, semblent lui offrir un refuge précaire. De nombreuses questions se posent quant à ces oiseaux, à leur productivité reproductrice sur ces sites de repli, leurs effectifs anciens, leurs milieux de prédilection...

L'aménagement d'une nouvelle desserte routière de l'agglomération rouennaise, à l'est de la ville, risque d'affaiblir encore les effectifs de cet oiseau. Cet aménagement de 42 kilomètres, 9 échangeurs, 10 viaducs et deux tranchées couvertes passe en effet sur des sites qu'il fréquente, où il se nourrit et où il s'est reproduit. La fragmentation de l'espace naturel induite contribuera à l'altération des possibilités de survie de cet oiseau pour lequel des mesures de protection spéciales ont été mises en œuvre par l'Union Européenne, l'état et la région Normandie. Des projets d'aménagements liés à cette autoroute vont encore accentuer le phénomène sur les communes de Saint Etienne-du-Rouvray, Oissel ou Amfreville-la mi-voie...

A côté de l'œdicnème, qui est classé à l'annexe 1 de la directive habitat de la CEE, vivent d'autres oiseaux eux aussi affectés, on peut citer le petit gravelot, le tarier pâle, le rossignol, le vanneau huppé ou l'alouette des champs...

Les sites agricoles impactés sont aussi concernés, pour cette espèce et d'autres. La protection de l'œdicnème c'est aussi celle de plusieurs espèces qui vivent à ses côtés. L'enquête d'utilité publique a lieu du 12 mai au 11 juillet 2016.

Il est possible de défendre les espèces impactées sur le site : <http://www.liaisona28a13.com>,

et de participer aux réunions publiques ou associatives sur ce sujet.

Frédéric Branswyck
(texte et dessin)

Note de lecture

Le chardonneret, un oiseau à 10 euros le gramme

Le journal Le Monde a publié le 2 mai dernier un article relatif au trafic d'oiseaux. Un réseau qui braconne le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) a été suivi par le service départemental de l'ONCFS dans les Bouches-du-Rhône. Les passereaux capturés en PACA, en Corse ou importés d'Afrique du Nord repartent ensuite pour Paris puis la Belgique, plaque tournante du trafic d'oiseaux en Europe. L'argent mis en jeu est conséquent : jusqu'à 800 euros en moyenne par jour pour un braconnier adroit, il existe forcément un coordonnateur derrière cette chaîne.

Depuis quelques années, le braconnage traditionnel a cédé la place à une fraude de plus grande envergure.

En avril, le tribunal correctionnel de Perpignan a condamné un braconnier à quinze jours de prison ferme, 2 800 euros

d'amende et 1 600 euros de dommages et intérêts à verser à la LPO ainsi qu'au groupe ornithologique du Roussillon qui s'étaient constitués partie civile.

Au siège de l'ONCFS, à Paris, Didier Donadio que nous connaissons bien et avons beaucoup apprécié comme responsable de la garderie de l'ONCFS du Calvados puis de la région Nord-ouest, désormais directeur de la police au sein de l'Office depuis fin février, s'est saisi du dossier. Selon ses informations, des dizaines de milliers d'oiseaux, au minimum, seraient capturés chaque année. «Le trafic a pris une ampleur sans précédent. Beaucoup de pièces du puzzle restent à assembler, mais nous sommes certainement en présence de plusieurs réseaux dont la Belgique est la destination finale.»

Ce bref résumé pourra être complété en allant sur le site du Monde : http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2016/05/02/le-chardonneret-un-oiseau-a-10-euros-le-gramme_4911910_1652692.html#g8wCPYSTDAIvSpyu.99

Jean-Michel Henry et Gérard Debout



*Chardonneret élégant
(Photo Gérard Debout)*

La page des réserves

Quelques nouvelles de Tatihou... même si ce n'est plus une réserve du GONm

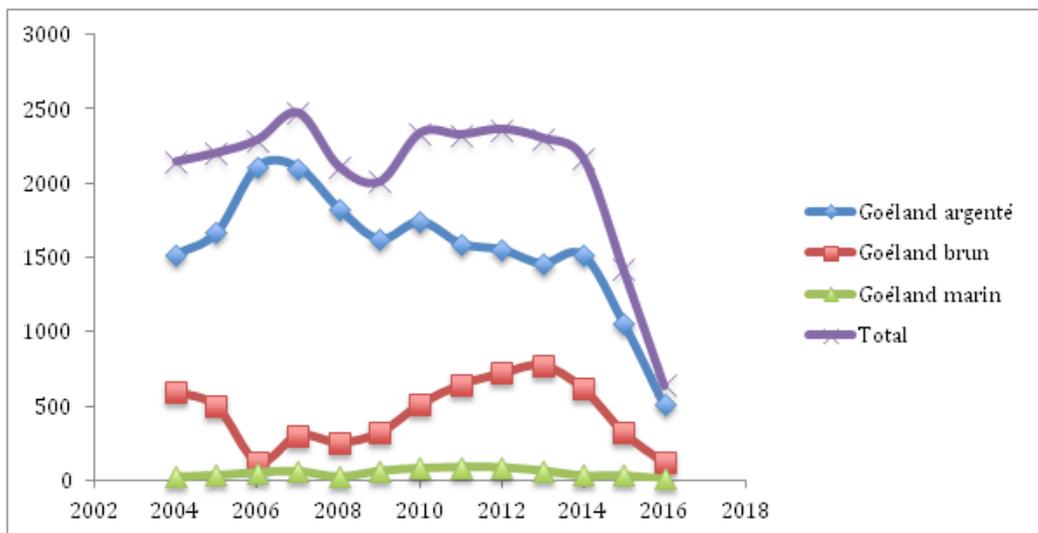


Je ne reviendrai pas sur l'éviction du GONm de Tatihou (voir précédent PC). Juste quelques nouvelles des recensements effectués sur ce qui fut, il y a peu encore, la plus importante colonie française de goéland argenté en milieu naturel.

Je rappelle que, en juin 2014, nous avons repéré la présence d'un renard qui allait conduire, à une production nulle de jeunes goélands sur la colonie de la prairie cette année-là, des jeunes étant seulement produits par les couples installés en hauteur sur les murs et les édifices. Malgré nos multiples relances, ni le CEL, ni le SyMEL n'ont réagi. Le renard était toujours là en 2015, l'absence de réaction s'est poursuivie malgré nos multiples mises en garde et relances... et la conséquence inéluctable est arrivée : pas plus de jeunes goélands cette année-là que l'année précédente et déclin alarmant de l'effectif du nombre de goélands nicheurs.

Il a fallu attendre la toute fin de janvier 2016 pour qu'un piège soit posé, mais comme aucun renard n'a bien voulu s'y prendre, il a été enlevé assez vite et le renard est toujours là.

Ce qui reste de goélands a tenté de nicher et il n'y aura sans aucun doute pas plus de



jeunes goélands produits en 2016 qu'en 2014 ou 2015. Pire, les recensements montrent que, désormais, la majorité des goélands a déserté le site après deux ans d'insuccès.

Le graphe ci-contre retrace l'évolution du peuplement et parle de lui-même. La disparition quasi assurée de cette magnifique colonie est d'autant plus navrante que, outre son intérêt patrimonial, elle présentait un intérêt pédagogique exceptionnel puisque plusieurs milliers de personnes la découvraient chaque année, en particulier de nombreux enfants avec leurs classes. C'était **le site** où l'on pouvait pénétrer au cœur d'une colonie d'oiseaux marins sans la déranger. Ceci étant, le Conservatoire du Littoral ne doit pas être affecté puisque nos données ornithologiques ne l'intéressent pas (sic).

Certains de ces goélands se sont reportés sur les toits des agglomérations voisines, pour le plus grand bonheur de leurs habitants qui pourront remercier le CEL et le

SyMEL de leur avoir apporté chez eux les goélands, ils n'auront même plus besoin d'aller à Tatihou pour les admirer. D'ores et déjà, la population nicheuse de Saint-Vaast avait augmenté en 2015. Elle a nettement augmenté cette année à Quettehou. À Cherbourg, nos premiers recensements montrent que la population nicheuse aurait augmenté, passant de 2015 à 2016 de moins de 600 couples à près de 800. Sans compter les autres implantations ailleurs dans le Cotentin, certaines étant assez éloignées de Tatihou : Portbail par exemple.

Gérard Debout

*Ce qu'il n'est plus possible de voir à Tatihou
(Photos Gérard Debout)*



La page des refuges

Un refuge en AOC cidre Cotentin à Auvers/50

À l'heure où vous lisez ces lignes, le décret instituant l'appellation d'origine contrôlée (AOC) pour le cidre Cotentin vient d'être signé. De Cherbourg à Coutances, les producteurs de cidre qui le souhaitent peuvent entrer dans cette démarche de qualité. L'une des chevilles ouvrières porteuse du dossier depuis 16 ans, Mme Hérout, a répondu à notre offre d'entrer dans le réseau des refuges. Son verger bio à Auvers répond aussi à nos attentes en termes d'accueil de l'avifaune. Le cahier des charges du cidre Cotentin a quelque chose de remarquable : il prend en compte la complémentarité entre le verger et les haies bocagères qui l'encadrent à raison de 200m/ha, densité de haie très rarement atteinte actuellement sur beaucoup de fermes modernes où l'on frise au plus les 50m/ha... Cette complémentarité était l'une des conclusions de l'étude menée par le GONm sur l'avifaune des vergers du Domfrontais et du Pays d'Auge en 2002-2003. Les oiseaux de la haie s'ajoutent à ceux du verger pour former un ensemble d'une remarquable densité. L'intérêt est de voir les oiseaux des buissons venir chasser dans les pommiers, de même que les arbres âgés de la haie peuvent servir de relai aux cavernicoles (essentiellement des mésanges) en attendant que les arbres fruitiers du verger acquièrent des cavités avec le temps. Seul regret, mais les contraintes économiques sont là, les fruits issus du verger haute tige traditionnel peuvent ne représenter que 30% de la récolte mise en œuvre.

Mme Hérout nous a accueilli le 11 mars pour la signature officielle de la convention refuge devant la presse locale, verre de cidre en main, l'occasion d'expliquer en quoi nos deux démarches se complètent au

plan de la biodiversité. Nous avons assez d'espèces liées au pommier pour étayer la communication. Avant la pause officielle, nous avons effectué un premier relevé sur les vergers les plus proches en compagnie de Guy Le Page, correspondant du refuge. Certaines parcelles de verger sont remarquables. L'impact du pic épeiche est frappant sur les plus vieux des pommiers : il y a assez de cavités pour satisfaire un grand nombre de couples de cavernicoles. Près de 25 % des oiseaux comptés ce matin-là sont des mésanges ! Une raison de plus pour boire (avec modération) du cidre Cotentin...

Pour tout savoir sur les oiseaux du verger normand : Le Cormoran n°67 (2008), spécial verger !

Quelques images de plus sur le forum, fil des refuges (message 225) :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=571&p=4616&hilit=refuge#p4616>

Jean Collette

